

GUTHION
Concentré à pulvériser

®

INSECTICIDE AGRICOLE**Pour supprimer les insectes dans les grandes cultures, les fruits, les légumes et les plantes ornementales**

RESTREINT

GARANTIE: Azinphos-méthyl..... 240 g/L

Ce produit contient un solvant naphte aromatique lourd (pétrole) à 54,3 %, pour lequel des tests de toxicité supplémentaires sont nécessaires.

N° D'ENREGISTREMENT 8106, LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRESNE PAS ENTREPOSER À MOINS DE 7°C.
METTRE À L'ABRI DE LA CHALEUR.
ÉLOIGNER DE TOUTE FLAMME NUE.
NE PAS CHAUFFER.**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS****D A N G E R P O I S O N****APPELER UN MÉDECIN EN CAS D'ACCIDENT OU CONTACTER UN CENTRE ANTIPOISON****CONTENU NET : 10 LITRES****AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.**USAGE RESTREINT****NATURE DE LA RESTRICTION:** Ce produit doit être entreposé, étalé et distribué conformément aux règlements fédéraux et provinciaux valables.

Deleted: ¶

¶

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

DANGER: Ce produit est toxique lorsqu'il est absorbé par la bouche, les voies respiratoires ou la peau. Ne pas s'en mettre dans les yeux ou sur la peau. Ne pas respirer les vapeurs et le brouillard de pulvérisation. L'opérateur du pulvérisateur devrait travailler dos au vent pour se protéger de la dérive et du brouillard. S'assurer que toutes les personnes qui ne sont pas protégées restent éloignées de la zone traitée ou des environs où elles risquent d'être atteintes par les dérives. Ne pas contaminer les aliments pour les animaux ou les produits alimentaires. Garder ce produit hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.

Équipement de protection individuelle (EPI) :

Certains matériaux résistant à ce produit chimique sont indiqués ci-dessous.

Les utilisateurs qui emploient un pulvérisateur à jet porté doivent être à l'intérieur d'une cabine complètement close, sans quoi ils doivent porter :

- une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long
- une capuche résistant aux produits chimiques
- un masque respiratoire complet ou un demi-masque avec écran facial (soit un appareil respiratoire à cartouche absorbant les vapeurs organiques et muni d'un préfiltre de protection contre les pesticides (numéro d'homologation MSHA-NIOSH ayant le préfixe TC-23C), soit un appareil respiratoire à boîte filtrante approuvée pour la protection contre les pesticides (numéro d'homologation MSHA-NIOSH ayant le préfixe TC-14G)
- des chaussures résistant aux produits chimiques et des chaussettes
- des gants résistant aux produits chimiques

Les utilisateurs (n'employant pas un pulvérisateur à jet porté) et les autres manipulateurs (autres que les personnes chargées du mélange et du chargement du produit) doivent porter :

- une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long
- des gants résistant aux produits chimiques, p.ex. ayant une barrière stratifiée tel que le Viton
- des chaussures résistant aux produits chimiques et des chaussettes
- des lunettes de protection
- un casque résistant aux produits chimiques
- en cas de contact avec le produit dans un espace fermé, soit un appareil respiratoire à cartouche absorbant les vapeurs organiques et muni d'un préfiltre de protection contre les pesticides (numéro d'homologation MSHA-NIOSH ayant le préfixe TC-23C), soit un appareil respiratoire à boîte filtrante approuvée pour la protection contre les pesticides (numéro d'homologation MSHA-NIOSH ayant le préfixe TC-14G)
- en cas de contact avec le produit à l'extérieur, un appareil respiratoire absorbant la poussière et le brouillard (muni d'un numéro d'homologation MSHA-NIOSH ayant le préfixe TC23-C)

Les personnes chargées du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations doivent porter :

- une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long
 - des gants résistant aux produits chimiques, p.ex. ayant une barrière stratifiée tel que le Viton
 - des chaussures résistant aux produits chimiques et des chaussettes
 - des lunettes de protection
 - un tablier résistant aux produits chimiques au moment de mélanger et de charger le produit
-

- un casque résistant aux produits chimiques
- en cas de contact avec le produit dans un espace fermé, soit un appareil respiratoire à cartouche absorbant les vapeurs organiques et muni d'un préfiltre de protection contre les pesticides (numéro d'homologation MSHA-NIOSH ayant le préfixe TC-23C), soit un appareil respiratoire à boîte filtrante approuvée pour la protection contre les pesticides (numéro d'homologation MSHA-NIOSH ayant le préfixe TC-14G)
- en cas de contact avec le produit à l'extérieur, un appareil respiratoire absorbant la poussière et le brouillard (muni d'un numéro d'homologation MSHA-NIOSH ayant le préfixe TC23-C)

Des renseignements quant aux genres de masques adéquats sont fournis chez les marchands.

Jeter les vêtements et autres tissus absorbants s'ils sont trempés par accident ou fortement contaminés par le produit. Ne pas les réutiliser. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (EPI). À défaut de directives spécifiques pour le matériel lavable, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Laver et ranger l'EPI séparément des autres vêtements.

Recommandations pour la sécurité des utilisateurs:

L'utilisateur devrait:

- Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.
- Si l'insecticide pénètre à l'intérieur des vêtements, retirer ceux-ci immédiatement. Bien se laver et remettre des vêtements propres.
- Retirer l'EPI immédiatement après la manipulation de ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, bien se laver et remettre des vêtements propres.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.cropro.org/.

PREMIERS SOINS

Organophosphate :

En cas d'empoisonnement, appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Faire allonger le patient et le garder au calme. Provoquer le vomissement **en cas d'ingestion**. Faire boire de l'eau à volonté puis provoquer le vomissement en administrant une dose (15 mL) de sirop d'ipéca. Si le vomissement ne débute pas dans les 10 à 20 minutes qui suivent, donner une deuxième dose de sirop. Lorsque l'on n'a pas de sirop d'ipéca sous la main, provoquer le vomissement en mettant un doigt dans la gorge de la personne atteinte. Répéter jusqu'à ce que le liquide vomi soit clair. Le patient devrait être allongé sur le ventre ou sur le côté, la tête plus basse que les pieds. **NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT SI LA PERSONNE EST INCONSCIENTE OU SOUFFRE DE CONVULSIONS.** Faire promptement appel aux services d'un médecin. **En cas de contact avec la peau**, enlever immédiatement les vêtements contaminés et nettoyer la peau sur-le-champ à l'eau tiède et au savon. **Pour les yeux**, les laver immédiatement à l'eau courante et ceci, pendant au moins un quart d'heure.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

POISON

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

SYMPTÔMES D'EMPOISONNEMENT : Oppression de la poitrine, transpiration, contraction des pupilles, douleurs d'estomac, vomissement et diarrhée.

ANTIDOTE : Administrer du sulfate d'atropine à de fortes doses thérapeutiques. Répéter au besoin jusqu'à la limite de tolérance. Le 2-PAM peut aussi être administré en même temps que l'atropine.

Ce produit inhibe la cholinestérase et stimule le système nerveux central, le système nerveux autonome et les nerfs moteurs somatiques. Ne pas administrer de morphine. Surveiller l'oedème pulmonaire; dans les cas d'empoisonnement grave, il peut apparaître même 12 heures après l'accident. Au premier signe d'oedème pulmonaire, placer le patient sous la tente à oxygène et le traiter selon la gravité des symptômes.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Ce pesticide est extrêmement toxique pour les poissons et la faune.

Ne pas appliquer directement dans l'eau, sur des terrains où de l'eau de surface est présente, ou dans des zones intertidales au-dessous de la laisse moyenne de haute mer. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant le matériel et le contenant ou en disposant des eaux de rinçage et des résidus. La dérive et l'écoulement des zones traitées présentent un danger pour les organismes aquatiques dans les régions environnantes.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Ce produit se révèle très toxique pour les abeilles qui sont exposées à la pulvérisation, aux dérives ou aux résidus sur les cultures ou les mauvaises herbes au stade de la floraison. Si des abeilles sont présentes dans la zone à traiter, ne pas appliquer ce produit ou voir à ce que les dérives ne soient pas emportées vers les cultures ou les mauvaises herbes au stade de la floraison. Consulter le spécialiste local des interventions sur le terrain pour connaître les mesures protectrices à adopter.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

ENTREPOSAGE : Garder dans un endroit frais et sec et de façon à éviter toute contamination croisée entre le produit et tout autre pesticide, engrais ou nourriture pour consommation humaine ou animale. Éloigner de toute flamme nue et mettre à l'abri de la chaleur. Ne pas entreposer à moins de 7°C. Garder le produit dans le contenant original et hors de la portée des enfants, préférablement dans un aire de stockage fermé à clef.

ÉLIMINATION :

Ne pas ranger le produit ou s'en débarrasser de façon à contaminer l'eau, les aliments pour les animaux ou pour les humains.

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS :

Manipuler et ouvrir le contenant de façon à éviter les déversements. Si le contenant a des fuites ou le contenu est déversé quelle que soit la raison ou la cause, contenir soigneusement le produit déversé pour éviter tout écoulement. Suivre les directives dans la section PRÉCAUTIONS de l'étiquette pour connaître les dangers associés à la manipulation du produit. Ne pas marcher ou piler dans le produit déversé. Absorber le produit déversé à l'aide d'un matériel type absorbant et éliminer le produit tel qu'indiqué ci-dessus. En cas de déversement ou de fuite, éloigner les personnes non autorisées. Pour connaître les procédures à suivre concernant les déversements ou pour tout autre renseignement, on peut contacter le numéro d'urgence 24 heures sur 24 de Bayer CropScience au 1-800-334-7577 ou CANUTEC au 613-996-6666.

®GUTHION est une marque déposée de Bayer.

308230

Bayer CropScience Inc.
Suite 100, 3131 114th Avenue S.E.
Calgary, Alberta T2Z 3X2

GUTHION
Concentré à pulvériser

®

INSECTICIDE AGRICOLE

Pour supprimer les insectes dans les grandes cultures, les fruits, les légumes et les plantes ornementales

RESTREINT

GARANTIE: Azinphos-méthyl..... 240 g/L

Ce produit contient un solvant naphte aromatique lourd (pétrole) à 54,3 %, pour lequel des tests de toxicité supplémentaires sont nécessaires.

**N° D'ENREGISTREMENT 8106 LOI SUR LES
PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

NE PAS ENTREPOSER À MOINS DE 7°C.
METTRE À L'ABRI DE LA CHALEUR.
ÉLOIGNER DE TOUTE FLAMME NUE.
NE PAS CHAUFFER.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

D A N G E R P O I S O N

**APPELER UN MÉDECIN EN CAS D'ACCIDENT OU CONTACTER UN CENTRE
ANTIPOISON**

CONTENU NET : 10 LITRES

Bayer CropScience Inc.
Suite 100, 3131 114th Avenue S.E.
Calgary, Alberta T2Z 3X2

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

DANGER: Ce produit est toxique lorsqu'il est absorbé par la bouche, les voies respiratoires ou la peau. Ne pas s'en mettre dans les yeux ou sur la peau. Ne pas respirer les vapeurs et le brouillard de pulvérisation. L'opérateur du pulvérisateur devrait travailler dos au vent pour se protéger de la dérive et du brouillard. S'assurer que toutes les personnes qui ne sont pas protégées restent éloignées de la zone traitée ou des environs qui risquent d'être atteints par les dérives. Ne pas contaminer les aliments pour animaux ou les produits alimentaires. Garder ce produit hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.

Équipement de protection individuelle (EPI) :

Certains matériaux résistants à ce produit chimique sont indiqués ci-dessous.

Les utilisateurs qui emploient un pulvérisateur à jet porté doivent être à l'intérieur d'une cabine complètement fermée, sans quoi ils doivent porter :

- une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon longs
- une capuche résistant aux produits chimiques
- un masque respiratoire complet ou un demi-masque avec écran facial (soit un appareil respiratoire à cartouche absorbant les vapeurs organiques et muni d'un préfiltre de protection contre les pesticides (numéro d'homologation MSHA-NIOSH ayant le préfixe TC-23C), soit un appareil respiratoire à boîte filtrante approuvée pour la protection contre les pesticides (numéro d'homologation MSHA-NIOSH ayant le préfixe TC-14G)
- des chaussures résistant aux produits chimiques et des chaussettes
- des gants résistant aux produits chimiques

Les utilisateurs (n'employant pas un pulvérisateur à jet porté) et les autres manipulateurs (autres que les personnes chargées du mélange et du chargement du produit) doivent porter :

- une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long
- des gants résistant aux produits chimiques, p.ex. ayant une barrière stratifiée tel que le Viton
- des chaussures résistant aux produits chimiques et des chaussettes
- des lunettes de protection
- un casque résistant aux produits chimiques
- en cas de contact avec le produit dans un espace fermée, soit un appareil respiratoire à cartouche absorbant les vapeurs organiques et muni d'un préfiltre de protection contre les pesticides (numéro d'homologation MSHA-NIOSH ayant le préfixe TC-23C), soit un appareil respiratoire à boîte filtrante approuvée pour la protection contre les pesticides (numéro d'homologation MSHA-NIOSH ayant le préfixe TC-14G)
- en cas de contact avec le produit à l'extérieur, un appareil respiratoire absorbant la poussière et le brouillard (muni d'un numéro d'homologation MSHA-NIOSH ayant le préfixe TC23-C)

Les personnes chargées du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations doivent porter :

- une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long
- des gants résistant aux produits chimiques, p.ex. ayant une barrière stratifiée tel que le Viton
- des chaussures résistant aux produits chimiques et des chaussettes
- des lunettes de protection

GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER

- un tablier résistant aux produits chimiques au moment de mélanger et de charger le produit
- un casque résistant aux produits chimiques
- en cas de contact avec le produit dans un espace fermée, soit un appareil respiratoire à cartouche absorbant les vapeurs organiques et muni d'un préfiltre de protection contre les pesticides (numéro d'homologation MSHA-NIOSH ayant le préfixe TC-23C), soit un appareil respiratoire à boîte filtrante approuvée pour la protection contre les pesticides (numéro d'homologation MSHA-NIOSH ayant le préfixe TC-14G)
- en cas de contact avec le produit à l'extérieur, un appareil respiratoire absorbant la poussière et le brouillard (muni d'un numéro d'homologation MSHA-NIOSH ayant le préfixe TC23-C)

Des renseignements quant aux genres de masques adéquats sont fournis chez les marchands.

Jeter les vêtements et autres tissus absorbants s'ils sont trempés par accident ou fortement contaminés par le produit. Ne pas les réutiliser. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (EPI). À défaut de directives spécifiques pour le matériel lavable, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Laver et ranger l'EPI séparément des autres vêtements.

Recommandations pour la sécurité des utilisateurs:

L'utilisateur devrait:

- Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.
- Si l'insecticide pénètre à l'intérieur des vêtements, retirer ceux-ci immédiatement. Bien se laver et remettre des vêtements propres.
- Retirer l'EPI immédiatement après la manipulation de ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, bien se laver et remettre des vêtements propres.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.cropro.org/.

PREMIERS SOINS

Organophosphate :

En cas d'empoisonnement, appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Faire allonger le patient et le garder au calme. Provoquer le vomissement **en cas d'ingestion**. Faire boire de l'eau à volonté puis provoquer le vomissement en administrant une dose (15 mL) de sirop d'ipéca. Si le vomissement ne débute pas dans les 10 à 20 minutes qui suivent, donner une deuxième dose de sirop. Lorsque l'on n'a pas de sirop d'ipéca sous la main, provoquer le vomissement en mettant un doigt dans la gorge de la personne atteinte. Répéter jusqu'à ce que le liquide vomi soit clair. Le patient devrait être allongé sur le ventre ou sur le côté, la tête plus basse que les pieds. **NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT SI LA PERSONNE EST INCONSCIENTE OU SOUFFRE DE CONVULSIONS.** Faire promptement appel aux services d'un médecin. **En cas de contact avec la peau**, enlever immédiatement les vêtements contaminés et nettoyer la peau sur-le-champ à l'eau tiède et au savon. **Pour les yeux**, les laver immédiatement à l'eau courante et ceci, pendant au moins un quart d'heure.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

POISON

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

SYMPTÔMES D'EMPOISONNEMENT : Oppression de la poitrine, transpiration, contraction des pupilles, douleurs d'estomac, vomissement et diarrhée.

ANTIDOTE : Administrer du sulfate d'atropine à de fortes doses thérapeutiques. Répéter au besoin jusqu'à la limite de tolérance. Le 2-PAM peut aussi être administré en même temps que l'atropine.

Ce produit inhibe la cholinestérase et stimule le système nerveux central, le système nerveux autonome et les nerfs moteurs somatiques. Ne pas administrer de morphine. Surveiller l'oedème pulmonaire; dans les cas d'empoisonnement grave, il peut apparaître même 12 heures après l'accident. Au premier signe d'oedème pulmonaire, placer le patient sous la tente à oxygène et le traiter selon la gravité des symptômes.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Ce pesticide est extrêmement toxique pour les poissons et la faune.

Ne pas appliquer directement dans l'eau, sur des terrains où de l'eau de surface est présente, ou dans des zones intertidales au-dessous de la laisse moyenne de haute mer. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant le matériel et le contenant ou en disposant des eaux de rinçage et des résidus. La dérive et l'écoulement des zones traitées présentent un danger pour les organismes aquatiques dans les régions environnantes.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Ce produit se révèle très toxique pour les abeilles qui sont exposées à la pulvérisation, aux dérives ou aux résidus sur les cultures ou les mauvaises herbes au stade de la floraison. Si des abeilles sont présentes dans la zone à traiter, ne pas appliquer ce produit ou voir à ce que les dérives ne soient pas emportées vers les cultures ou les mauvaises herbes au stade de la floraison. Consulter le spécialiste local des interventions sur le terrain pour connaître les mesures protectrices à adopter.

RESTRICTIONS D'EMPLOI

Ne pas utiliser ce produit pour traiter d'autres cultures alimentaires ou fourragères. Toujours suivre à la lettre les directives dans la présente étiquette. Une pulvérisation qui dépasse les doses recommandées peut se traduire par des résidus illégaux dans les cultures. Attendre au moins 21 jours après l'application avant de laisser paître le bétail dans les vergers et les plantations traitées. **IL EST INTERDIT D'EMPLOYER CE PRODUIT DANS LES SERRES OU TOUT AUTRE ESPACE CLOS.** Les pulvérisateurs manuels et à dos sont interdits.

CULTURES DE ROTATION

Prévoir un délai de 6 mois suivant le dernier traitement avant de planter dans un sol traité à l'azinphos-méthyl des cultures des racines qui ne sont pas homologuées pour usage avec l'azinphos-méthyl. Prévoir un délai de 30 jours suivant le dernier traitement avant de planter dans un sol traité toute autre culture qui n'est pas homologuée pour usage avec l'azinphos-méthyl.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Concernant la gestion de la résistance, il faut noter que GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER est un insecticide du groupe 1B. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER et à d'autres insecticides du groupe 1B. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ.

Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'insecticide GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER ou les insecticides du même groupe 1B avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant le dépistage sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Identifier correctement l'organisme nuisible et s'assurer que les seuils de nocivité économique et agronomique soient atteints avant d'effectuer un traitement.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser Bayer CropScience par Internet à www.bayercropscience.ca ou appeler au: 1-888-283-6847.

MODE D'EMPLOI

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

USAGE RESTREINT

NATURE DE LA RESTRICTION: Ce produit doit être entreposé, étalé et distribué conformément aux règlements fédéraux et provinciaux valables.

AVIS À L'ACHETEUR : La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition.

GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER

INTERVALLE D'ENTRÉE INTERDITE (IEI)

Personne ne doit entrer dans la zone traitée pendant l'intervalle d'entrée interdite (IEI) tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

CULTURE	ACTIVITÉ	IEI	
Cultures arbustives	Éclaircissement manuel	14 jours	Toute IEI de 48 heures devient 72 heures là où la précipitation moyenne de pluie est inférieure à 625 mm (25 pouces) par année.
	Récolte à la main	14 jours	
	Tuteurage	14 jours	
	Taille d'été	14 jours	
	Fauchage	48 heures	
	Irrigation	48 heures	
	Dépistage	48 heures	
Raisins	Autres activités	48 heures	Toute IEI de 4 jours devient 5 jours là où la précipitation moyenne de pluie est inférieure à 625 mm (25 pouces) par année.
	Incision annulaire	28 jours	
	Arrachage de feuilles	21 jours	
	Taille des rameaux	21 jours	
	Éclaircissement des grappes	28 jours	
	Repositionnement des rameaux	21 jours	
	Vendange manuelle	28 jours	
Toutes autres cultures	Autres activités	48 heures	Il faut se munir de l'EPI suivant pour entrer prématurément dans la zone traitée et faire contact avec tout ce qui a été traité, p. ex. les plantes, le sol ou l'eau : <ul style="list-style-type: none"> • combinaison de protection résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long • des gants résistant aux produits chimiques, p.ex. ayant une barrière stratifiée tel que le Viton • des chaussures résistant aux produits chimiques et des chaussettes • des lunettes de protection • un casque résistant aux produits chimiques pour protéger contre le contact venant du haut
	Fauchage	48 heures	
	Irrigation	48 heures	
	Dépistage	48 heures	
	Autres activités	4 jours	

MÉLANGE: L'insecticide GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER forme une suspension dans l'eau et peut s'employer dans tout les appareils motorisés, de pulvérisation terrestre ou aérienne. Pour le délayer dans l'eau, verser tout simplement la quantité requise de GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER dans la quantité d'eau totale puis bien agiter la bouillie.

COMPATIBILITÉ : L'insecticide GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER est physiquement compatible avec plusieurs engrais liquides. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec votre représentant Bayer CropScience ou votre fournisseur. Si ni le fournisseur ni le représentant Bayer CropScience ne connaît le mélange considéré, il faut effectuer des essais pour déterminer s'il y a compatibilité physique.

GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER

Pour déterminer s'il y a compatibilité physique, verser dans un contenant approprié la quantité proportionnelle recommandée de chaque produit et ajouter la quantité proportionnelle d'eau, tel que recommandé pour le réservoir d'alimentation du produit chimique. Mélanger à fond et laisser reposer cinq minutes. Si la mixture reste mélangée ou si on peut facilement la mélanger à nouveau, cela signifie qu'elle est physiquement compatible.

Il faut continuer d'agiter la mixture et on doit l'appliquer immédiatement. Ne pas permettre que la mixture repose pour une période de temps prolongée dans le réservoir d'alimentation du produit chimique.

DOSE D'EMPLOI: Utiliser la dose précisée de l'insecticide GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER et la quantité d'eau requise pour obtenir une couverture totale du feuillage. La concentration de la bouillie dépend du genre de pulvérisateur employé.

PULVÉRISATION: Travailler dos au vent. Protéger l'opérateur du pulvérisateur des dérives et du brouillard. Voir la section 'CONTRÔLE DE LA DÉRIVE POUR ÉPANDAGE AÉRIEN ET AU SOL' pour des renseignements additionnels concernant le contrôle de la dérive pendant les TRAITEMENTS AU SOL. Lors des applications à bas volume, une couverture totale et une application impeccable sont essentielles pour obtenir les meilleurs résultats possibles. Établir le calendrier des traitements en fonction des conditions propres à la région. Consulter les agronomes de la région pour obtenir des renseignements plus précis.

ÉPANDAGE AÉRIEN

MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL ET MISES EN GARDE

Épandre l'insecticide GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER par voie aérienne que sur les cultures qui sont spécifiées sur la présente étiquette. UN COCKPIT CLOS EST REQUIS POUR TOUT ÉPANDAGE AÉRIEN DE GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER. Il est interdit d'avoir recours à des préposés à la signalisation.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les doses d'emploi et directives figurant sur l'étiquette. Épandre seulement quand les conditions météorologiques de la zone à traiter permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Pour connaître le volume de pulvérisation minimal pour chaque utilisation spécifique, voir la section APPLICATIONS RECOMMANDÉES sur l'étiquette.

PRÉCAUTIONS

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire :

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter de l'équipement de protection individuelle tel que décrit dans la section PRÉCAUTIONS de l'étiquette durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Tout le

personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde concernant l'utilisation

FAIRE PREUVE D'EXTRÊME PRUDENCE PENDANT L'ÉPANDAGE AÉRIEN DE TOUT PESTICIDE: Les dérives de pesticides ne sont pas toujours visibles à l'oeil nu. Il se peut que de fines particules causées par la pulvérisation soient poussées vers des régions sensibles sans qu'il y ait des signes évidents de danger. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans les *Exigences relatives aux connaissances fondamentales requises pour la formation sur les pesticides au Canada* : Tronc commun – Utilisation des pesticides et Module – Pulvérisation aérienne (élaborées par l'ACRCP) doivent être présentes.

CONTRÔLE DE LA DÉRIVE POUR L'ÉPANDAGE AÉRIEN ET AU SOL

Pour protéger les habitats non ciblés, éviter la pulvérisation hors cible ou la dérive sur toute étendue d'eau ou autres habitats sensibles. Ne pas épandre dans des conditions qui favorisent la dérive vers des personnes non protégées, des résidences occupées, ou vers des produits alimentaires, du fourrage ou d'autres cultures.

Les risques de dérive dépendent de plusieurs facteurs liés à l'équipement et aux conditions climatiques. L'applicateur a la responsabilité de considérer tous ces facteurs au moment de prendre des décisions concernant l'épandage du produit.

1. **LA RAMPE DE PULVÉRISATION** : Concernant l'épandage aérien, la rampe de pulvérisation devrait être montée sur l'aéronef de façon à minimiser la dérive causée par des tourbillons d'extrémité d'aile. Utiliser la longueur minimum de rampe possible. Celle-ci ne doit pas dépasser 75 % de l'envergure des ailes ou du diamètre du rotor.
2. **TAILLE DES GOUTTELETTES** : La taille des gouttelettes est l'un des plus importants facteurs influençant la dérive. Les petites gouttelettes (<150 à 200 microns) sont davantage sujettes à la dérive que les gouttelettes de grande taille. Selon les spécifications de l'équipement, l'épandage devrait produire la plus large gamme de taille de gouttelettes possible tout en assurant un contrôle et une couverture adéquats. Pour limiter la formation de gouttelettes de très petites tailles, choisir les buses appropriées, orienter les buses autant que possible dans la direction opposée au vent et éviter une pression excessive de la rampe de pulvérisation.
3. **ALTITUDE DE PULVÉRISATION** : Pour l'épandage aérien, la pulvérisation devrait être relâchée à l'altitude la plus basse possible tout en assurant l'efficacité et la sécurité du vol. Éviter l'épandage aérien à plus de 3 mètres au-dessus du couvert végétal.
4. **VENT** : Ne pas épandre par temps mort, lorsque le vent souffle en rafales ou lorsque la vitesse du vent dépasse les 15 km/h à l'altitude du vol au site du traitement. Faire preuve d'extrême prudence lorsque toute étendue d'eau ou autres habitats sensibles sont situés dans la direction du vent.
5. **INVERSIONS** : Ne pas effectuer de traitement aérien ou au sol pendant des inversions puisque le risque de dérive est élevé. Le phénomène d'inversion limite le mélange vertical atmosphérique, ce qui

fait que les petites gouttelettes restent suspendues dans l'air à basse altitude et sont entraînées dans un mouvement latéral dans un nuage. Les inversions se caractérisent par un accroissement de la température lorsque l'altitude augmente est sont un phénomène commun pendant les nuits où peu de nuages sont présents et où le vent est faible ou absent. Les inversions se forment au coucher du soleil et demeurent souvent jusqu'au matin. On les reconnaît par la présence de brouillard au sol. En absence de brouillard, on reconnaît la présence d'inversions par le mouvement de fumée à partir du sol. La fumée qui forme des couches et est emportée latéralement dans un nuage dense (dans des conditions de vents faibles) est un signe d'inversion, tandis que la fumée qui se lève et se dissipe rapidement signale un bon mélange vertical atmosphérique.

6. **HUMIDITÉ ET TEMPÉRATURE** : Une humidité relative faible et des températures élevées augmentent le taux d'évaporation des gouttelettes et donc le risque de dérive également. Éviter de traiter durant des conditions d'humidité relative faible et/ou de température élevée.

GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER

APPLICATIONS RECOMMANDÉES

CULTURE	PARASITES	DOSE D'EMPLOI DE GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER	OBSERVATIONS
GRANDES CULTURES Luzerne Trèfle	Capside de la luzerne Cercopes Charançon à rostre noir Charançon des feuilles du trèfle Charançon postiche de la luzerne Cicadelles Petite punaise des jardins Punaise lygus	2,25 à 3,5 L/ha	Appliquer la dose d'emploi recommandée par hectare par traitement au sol ou par voie aérienne. TRAITEMENT AU SOL : Appliquer la dose d'emploi par hectare dans au moins 80 L d'eau par hectare pour les pulvérisateurs au sol. Il peut être nécessaire d'utiliser 150 à 200 L par hectare pour supprimer le charançon postiche de la luzerne lorsque la végétation est très dense. TRAITEMENT AÉRIEN : Utiliser au moins 40L d'eau par hectare pour un traitement aérien.
	Sauterelles ¹	1,1 à 1,75 L/ha	Ne pas faire plus d'un traitement par coupe peu importe la dose, la formulation ou la méthode d'application utilisées. Ne pas appliquer dans les 21 jours qui précèdent la récolte.
	Charançon du mélilot	2,25 L/ha	Pour supprimer le charançon du mélilot, deux traitements à un intervalle de 7 à 14 jours peuvent s'imposer. Ne pas effectuer plus de deux traitements par saison et ne pas traiter pendant les 21 jours qui précèdent la récolte.
Seigle	Criocère des céréales	1,75 à 2,25 L/ha	Appliquer la dose par hectare dans un minimum de 80 L d'eau par hectare pour un traitement au sol et dans un minimum de 40 L d'eau par hectare pour un traitement aérien .

GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER

Sauterelles ¹	1,1 à 1,75 L/ha	Ne faire qu'un traitement par saison et prévoir un délai de 30 jours avant la récolte pour fins alimentaires ou fourragères.
--------------------------	-----------------	--

GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER

APPLICATIONS RECOMMANDÉES (suite)

CULTURE	PARASITES	DOSE D'EMPLOI DE GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER	OBSERVATIONS
<p>NOTE RELATIVE AUX FRUITS : Lorsqu'on traite les cultures fruitières au moment de la floraison, il est recommandé d'avertir les apiculteurs longtemps à l'avance avant de déménager leurs ruches à une distance sécuritaire des vergers à traiter.</p>			
<p>FRUITS Abricots Pêches</p>	<p>Charançon de la prune Cochenille du mûrier Cochenille floconneuse du pêcher Cochenille de Forbes Cochenille de San José* Cochenille du noyer Lécanie à bandes noires Lécanie de la vigne Petite mineuse du pêcher Pentanome Punaise terne* Tordeuse à bandes obliques* Tordeuse à bandes rouges Tordeuse orientale du pêcher* Tordeuse (<i>platynota flavedana</i>)</p>	<p>1,25 à 1,5 L/1000 L</p>	<p>TRAITEMENT AU SOL SEULEMENT : Appliquer la dose d'emploi recommandée dans 1000 L d'eau pour obtenir une couverture totale. On peut appliquer jusqu'à 15,75 L de GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER par hectare par saison. Prévoir un délai d'au moins 14 jours entre les traitements et un délai d'au moins 21 jours entre le dernier traitement et la récolte. Pour supprimer les cochenilles, faire le traitement quand elles sont présentes. Consulter les agronomes de la région quant au moment approprié pour traiter les pêches contre la tordeuse à bandes obliques. L'huile pour traitement d'hiver et l'huile d'été peuvent être ajoutées au mélange de pulvérisation GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER. Ne pas utiliser de telles huiles dans les 30 jours à compter de traitements à la bouillie soufrée ou au soufre.</p>

GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER

Prunes Pruneaux	Charançon de la prune Chenille à houppes Cochenille de Forbes Cochenille de San José* Petite mineuse du pêcher Pique-bouton du pommier Pentanome Punaise terne* Tordeuse à bandes rouges Tordeuse des citrus Tordeuse du pommier	1,25 à 2,5 L/1000 L	<p>Appliquer la dose d'emploi recommandée dans 1000 L d'eau pour obtenir une couverture totale. Ne pas appliquer par voie aérienne.</p> <p>On peut appliquer jusqu'à 15,75 L de GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER par hectare par saison. Prévoir un délai d'au moins 10 jours entre chaque traitement. Attendre au moins 15 jours entre le dernier traitement et la récolte.</p> <p>Pour supprimer les cochenilles, faire le traitement quand elles sont présentes. L'huile pour traitement d'hiver et l'huile d'été peuvent être ajoutées au mélange de pulvérisation GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER. Ne pas utiliser de telles huiles dans les 30 jours à compter de traitements à la bouillie souffrée ou au soufre.</p>
	Pyrale de la prune Perceur du pêcher Petite perceur du pêcher	2,5 L/1000 L	

GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER

APPLICATIONS RECOMMANDÉES (suite)

CULTURE	PARASITES	DOSE D'EMPLOI DE GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER	OBSERVATIONS
FRUITS (SUITE) Framboises Mûres Mûres de Boysen Mûres de Logan	Cicadelles	2,5 L/ha	TRAITEMENT AU SOL SEULEMENT : Appliquer la dose d'emploi recommandée par hectare en utilisant environ 1600 litres d'eau. Ne pas appliquer plus de 2 fois par saison, ni dans les 14 jours précédant la récolte.
	Charançon sombre de la racine Mineuses Tordeuses	3,5 L/ha	
	Charançon sombre de la racine	3,5 L/ha	Pour supprimer le rhizophage et le charançon avant la cueillette , appliquer la dose d'emploi recommandée par hectare au collet des pousses et sur le sol, sous les plantes, dans quelque 1600 L d'eau. Ne pas appliquer plus de 2 fois par saison. Des traitements de 3,5 L/ha peuvent être effectués jusqu'à 4 jours avant la cueillette. Des doses de plus de 4,75 L/ha ne doivent être employées qu'avant la mise à fruits ou après la cueillette.
	Rhizophage du framboisier	4,75 à 9,25 L/ha	

GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER

Bleuets (myrtilles)	Charançon de la prune Lécanie Pyrales	2,25 à 4,75 L/ha	<p>Appliquer la dose d'emploi recommandée par hectare par traitement au sol ou par voie aérienne en utilisant suffisamment d'eau pour obtenir une couverture totale.</p> <p>TRAITEMENT AU SOL : Appliquer la dose d'emploi par hectare en utilisant environ 1600 litres d'eau.</p> <p>TRAITEMENT AÉRIEN : Utiliser au moins 40L d'eau par hectare.</p> <p>Ne pas faire plus de 3 traitements par saison peu importe la dose, la formulation ou la méthode de traitement utilisées. Prévoir un délai de 10 jours entre les traitements. Ne pas faire de traitement dans les 14 jours qui précèdent la cueillette.</p>
	Mouche de l'airelle	4,75 L/ha	
Atocas (canneberges)	Pyrale des atocas (<i>Sparganothis sulfureana</i>) Cécidomyie des pousses de canneberge	2,25 à 4,75 L/ha	<p>TRAITEMENT AU SOL SEULEMENT : Appliquer la dose d'emploi recommandée par hectare en utilisant environ 1600 litres d'eau.</p> <p>Ne pas faire plus de 3 traitements par saison peu importe le taux, la formulation ou la méthode de traitement utilisées. Prévoir un délai de 14 jours entre les traitements et attendre au moins 21 jours entre le dernier traitement et la cueillette.</p>
	Ver luisant	4,75 L/ha	

GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER

APPLICATIONS RECOMMANDÉES (suite)

CULTURE	PARASITES	DOSE D'EMPLOI DE GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER	OBSERVATIONS
FRUITS (SUITE) Raisins	Altises charançon anneau de la vigne (Ater ampelogypter) Cicadelles Tordeuse de la vigne Tordeuses	1,25 à 2,5 L/1000 L	<p>Appliquer la dose d'emploi recommandée dans 1000 L d'eau pour obtenir une couverture totale. Ne pas appliquer par voie aérienne.</p> <p>Ne pas faire plus de 3 traitements par saison peu importe la dose ou la formulation utilisées. Prévoir un délai de 14 jours entre les traitements et un délai d'au moins 21 jours entre le dernier traitement et la cueillette. Attendre au moins 28 jours entre le dernier traitement et la cueillette si ce traitement dépasse 1,75 L/1000L.</p>
	Tordeuse à bandes rouges	2,5 à 4 L/1000 L	
Fraises	Aleurodes Cercopes des prés Charançon sombre de la racine Charançon rayé du pois Lieuse omnivore Tordeuse à bandes obliques* Tordeuse du fraisier	2,25 L/ha	<p>Appliquer la dose d'emploi recommandée par hectare dans 1600 L d'eau pour obtenir une couverture totale. Ne pas appliquer par voie aérienne.</p> <p>Ne pas faire plus de 4 traitements par saison peu importe la dose ou la formulation utilisées. Prévoir un délai de 5 jours entre les traitements et un délai d'au moins 5 jours entre le dernier traitement et la cueillette.</p>

GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER

APPLICATIONS RECOMMANDÉES (suite)

CULTURE	PARASITES	DOSE D'EMPLOI DE GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER	OBSERVATIONS
NOIX Noix	Pyrale de la pomme Mélissope des glands	1,75 à 4,75 L/1000 L	<p>TRAITEMENT AU SOL SEULEMENT : Appliquer la dose d'emploi recommandée dans 1000 L d'eau pour obtenir une couverture totale. Ne pas faire de traitement après la fente des brous.</p> <p>Ne pas faire plus de 3 traitements par saison peu importe la dose, la formulation ou la méthode de traitement utilisées. Prévoir un délai de 14 jours entre les traitements et attendre au moins 21 jours entre le dernier traitement et la cueillette. Attendre 21 jours après l'application pour laisser paître le bétail dans les noiseraies traitées.</p>
	Mouche des brous du noyer (<i>Rhagoletis completa</i>)	4,75 L/1000 L	<p>TRAITEMENT AU SOL SEULEMENT : Appliquer la dose d'emploi recommandée dans 1000 L d'eau pour obtenir une couverture totale. Ne pas faire de traitement après la fente des brous.</p> <p>Effectuer deux applications par saison: entre le début et la mi-juillet et entre le début et la mi-août. Prévoir un délai d'au moins 21 jours entre le dernier traitement et la cueillette.</p> <p>Ne pas permettre au bétail de paître sur les terrains traités durant 21 jours après l'application.</p>

GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER

LÉGUMES Brocoli Choux (y inclus les variétés de petsai (chou chinois) pommé) Choux de Bruxelles Choux-fleurs	Fausse-arpenteuse du chou Fausse-teigne des crucifères Piéride du chou	2,25 à 3,5 L/ha	Appliquer la dose d'emploi recommandée par hectare dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture totale. Ne pas appliquer par voie aérienne. Ne pas faire plus de 3 traitements par saison. Ne pas traiter les choux de Bruxelles dans les 7 jours qui précèdent la récolte, les brocolis et les choux-fleurs dans les 15 jours avant la récolte et les choux dans les 21 jours qui précèdent la récolte.
---	--	-----------------	--

GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER

APPLICATIONS RECOMMANDÉES (suite)

CULTURE	PARASITES	DOSE D'EMPLOI DE GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER	OBSERVATIONS
LÉGUMES (SUITE) Concombres	Chrysomèle maculée du concombre Chrysomèle rayée du concombre	2,25 L/ha	Appliquer la dose d'emploi recommandée par hectare dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture totale. Ne pas appliquer par voie aérienne. Ne pas faire plus de 3 traitements par saison peu importe la dose ou la formulation utilisées. Prévoir un délai de 7 jours entre les traitements et attendre au moins 6 jours entre le dernier traitement et la cueillette.
Pommes de terre	Doryphore de la pomme de terre*	1,75 L/ha	Appliquer la dose d'emploi recommandée par hectare par traitement au sol dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture totale. Ne pas faire plus de 3 traitements par saison peu importe la dose, la formulation, ou la méthode d'application utilisées. Prévoir un délai d'au moins 7 jours entre les traitements et attendre au moins 7 jours entre le dernier traitement et la récolte.
	Altises Cercopé Cicadelles Punaise terne* Pyrale du maïs	2,25 à 3,5 L/ha	
Tomates	Doryphore de la pomme de terre*	1,75 L/ha	TRAITEMENT AU SOL SEULEMENT : Appliquer la dose d'emploi recommandée par traitement au sol dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture totale.
	Aleurode Mineuses de la tomate Moucheron Punaise verte Sphinx de la tomate	1,75 L à 2,25 L/ha	

GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER

Sauterelles ¹ Grillons	2,25 L/ha	Ne pas faire plus de 4 traitements par saison peu importe la dose, la formulation ou la méthode de traitement utilisées. Prévoir un délai de 7 jours entre les traitements et attendre au moins 4 jours entre le dernier traitement et la récolte.
Altises Cicadelles Pyrale du maïs Thrips	2,25 à 3,5 L/ha	

GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER

APPLICATIONS RECOMMANDÉES (suite)

CULTURE	PARASITES	DOSE D'EMPLOI DE GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER	OBSERVATIONS
<p>LÉGUMES (SUITE)</p> <p>Melons Citrouilles</p>	<p>Chrysomèle maculée du concombre Chrysomèle rayée du concombre</p>	<p>2,25 L/ha</p>	<p>Appliquer la dose d'emploi recommandée dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture totale. Ne pas appliquer par voie aérienne.</p> <p>Faites le traitement tôt dans la saison, dès que les chrysomèles commencent à apparaître.</p> <p>Ne pas faire plus de 2 traitements par saison peu importe la dose ou la formulation utilisées. Prévoir un délai de 5 jours entre les traitements et attendre au moins 14 jours entre le dernier traitement et la récolte.</p>
<p>Navets² Rutabagas²</p> <p>(Québec et Provinces Maritimes seulement) ² ne pas utiliser sur des cultures exportées aux États-Unis</p>	<p>Mouche du Chou</p>	<p>95 mL/100 m du rang</p>	<p>TRAITEMENT AU SOL SEULEMENT : Utiliser comme traitement par bassinage du sol après les semis. Délayer la dose d'emploi recommandée dans 15 ou 20 litres d'eau et appliquer cette bouillie sur le rang, selon une bande de 10 à 15 cm de largeur et 100 m de longueur. Répéter au besoin mais laisser écouler au moins 30 jours entre les traitements. Ne pas effectuer d'application dans les 35 jours qui précèdent la récolte. Consulter les agronomes quant au moment propice au traitement.</p>

GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER

APPLICATIONS RECOMMANDÉES (suite)

CULTURE	PARASITES	DOSE D'EMPLOI DE GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER	OBSERVATIONS
PLANTES ORNEMENTALES Plantes ornementales Plantes de pépinières Arbres forestiers et d'ombragement	Cicadelles Cochenille Euonymus Pucerons Thrips	1,75 à 2,5 L/1000 L	TRAITEMENT AU SOL SEULEMENT : Appliquer la dose d'emploi recommandée par 1000 L d'eau. Pulvériser la bouillie de façon à bien couvrir tout le feuillage (y compris le dessous des feuilles).
	Cochenille de l'orme	3,75 à 5 L/1000 L ou 5 mL/1L	
	Cochenille des Hespérides	5 L/1000 L ou 5 mL/1L	
	Cécidomyies des cônes Tordeuse des cônes	10 à 20 L/1000 L	TRAITEMENT AU SOL SEULEMENT : Appliquer la dose d'emploi recommandée par 1000 L d'eau.
	Pyrale des cônes Pyrale des graines	7,5 L/1000 L	Effectuer le traitement de façon à ce qu'il coïncide avec le vol des papillons et l'ouverture des cônes pour la pollinisation. Bien pulvériser les cônes pour obtenir une suppression optimale.
	Perce-pousse européen du pin	1,75 à 3,5 L/ha	TRAITEMENT AU SOL SEULEMENT : Appliquer la dose d'emploi recommandée par hectare dans suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture. Faire coïncider la pulvérisation avec le vol des papillons. Utiliser 4 mL/L pour traiter les arbres individuellement.
	Perce-rameau du pin	3,5 L/ha	
Dans des conditions normales, on peut effectuer un maximum de 4 traitements de GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER. Les plantes mises en quarantaine peuvent recevoir jusqu'à 6 traitements. Les pulvérisateurs à jet porté, à rampe au sol, ou de type hydraulique peuvent être utilisés à condition qu'ils ne soient pas portés à la main. Il est interdit de faire des traitements au moyen de pulvérisateurs manuels ou à dos. Des dommages à l'aubépine et au tilleul d'Amérique peuvent avoir lieu dans certaines conditions.			

*Dans certaines régions, ces espèces peuvent avoir développé de la résistance aux insecticides de la famille des organophosphates. L'insecticide GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER risque de ne pas fournir une suppression satisfaisante dans ces régions. Consulter son conseiller agricole local ou le spécialiste des interventions sur le terrain de la coopérative pour obtenir des recommandations.

¹ TRAITEMENT SUR BARRIÈRES OU BORDURES EN LISIÈRE DES CHAMPS: Pour supprimer les sauterelles, appliquer 10 à 20 mL de l'insecticide GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER par tranche de 100 m² de terrain en lisière des champs, le long des clôtures, des fossés et des accotements, sur les superficies en friche ou les voies de passage. Traiter une lisière de 5 à 10 m de largeur tout autour du champ. Ce traitement doit être effectué au printemps ou tôt en été, dès que débute l'éclosion des sauterelles. Attendre 21 jours après le traitement avant de laisser paître le bétail dans ces zones traitées.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

ENTREPOSAGE : Garder dans un endroit frais et sec et de façon à éviter toute contamination croisée entre le produit et tout autre pesticide, engrais ou nourriture pour consommation humaine ou animale. Éloigner de toute flamme nue et mettre à l'abri de la chaleur. Ne pas entreposer à moins de 7°C. Garder le produit dans le contenant original et hors de la portée des enfants, préférablement dans un aire de stockage fermé à clef.

ÉLIMINATION :

Ne pas ranger le produit ou s'en débarrasser de façon à contaminer l'eau, les aliments pour les animaux ou les humains.

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS :

Manipuler et ouvrir le contenant de façon à éviter les déversements. Si le contenant a des fuites ou le contenu est déversé quelle que soit la raison ou la cause, contenir soigneusement le produit déversé pour éviter tout écoulement. Suivre les directives dans la section PRÉCAUTIONS de l'étiquette pour connaître les dangers

GUTHION CONCENTRÉ À PULVÉRISER

associés à la manipulation du produit. Ne pas marcher ou piler dans le produit déversé. Absorber le produit déversé à l'aide d'un matériel type absorbant et éliminer le produit tel qu'indiqué ci-dessus. En cas de déversement ou de fuite, éloigner les personnes non autorisées. Pour connaître les procédures à suivre concernant les déversements ou pour tout autre renseignement, on peut contacter le numéro d'urgence 24 heures sur 24 de Bayer Cropscience au 1-800-334-7577 ou CANUTEC au 613-996-6666.

®GUTHION est une marque déposée de Bayer.

201160

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))